

---

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE L'ASSEMBLÉE DU COMITÉ PLÉNIER DU CONSEIL DE LA VILLE DE WESTMOUNT TENUE À L'HÔTEL DE VILLE LE 4 SEPTEMBRE 2018 A 16 H 33, À LAQUELLE ÉTAIENT PRÉSENTS :**

Président	Jeff J. Shamie
Mairesse	Christina Smith
Conseillers	Anitra Bostock Marina Brzeski Philip A. Cutler Mary Gallery Kathleen Kez Cynthia Lulham Conrad Peart

**NOTE AU LECTEUR :**

Les commentaires et opinions et tout point de vue consensuel exprimés aux présentes sont ceux des participants, en leur capacité individuelle. De ce fait, ils ne lient pas la Ville ou son administration.

La Ville et son administration ne sont liées que par les décisions que le Conseil municipal autorise dans le cadre d'une assemblée publique au moyen d'une résolution ou d'un règlement.

Administration	Benoit Hurtubise, directeur général (DG) Martin St-Jean, directeur des Services juridiques et greffier
Secrétaire de séance	Andrew Brownstein

---

**ORDRE DU JOUR DU COMITÉ PLÉNIER DU CONSEIL**

**Adoption de l'ordre du jour de la réunion du Comité plénier du Conseil tenue le 4 septembre 2018**

**Il est convenu** que l'ordre du jour de la réunion du Comité plénier du Conseil tenue le 4 septembre 2018 soit adopté, avec l'ajout des points suivants sous Affaires nouvelles :

- Horaire de la piscine (DG Hurtubise) ;
- Effet d'îlot de chaleur urbain (Conseillère Brzeski) ; et
- Rapport d'AGIL (Conseillère Kez).

**Confirmation du procès-verbal de la réunion du Comité plénier du Conseil tenue le 6 août 2018**

Le procès-verbal de la réunion du Comité plénier du Conseil tenue le 6 août 2018 est adopté, avec des corrections.

**Affaires découlant du procès-verbal de la réunion tenue le 6 août 2018**

La semaine dernière, le DG et la conseillère Lulham ont rencontré M. Pierre Boudreault, conseiller principal et fondateur d'Artères services et conseils en gestion d'artères commerciales et de centres-villes, afin de discuter de l'état du développement économique des secteurs commerciaux. Le 5 septembre, le DG, la mairesse et la conseillère Lulham rencontreront M. Boudreault, M. Christian Perron, directeur général - PME MTL, et M. Guy Bazinet, directeur général adjoint - PME MTL, afin de discuter et planifier davantage. Plus précisément, PME MTL a accepté de fournir 10 000 \$ pour la conception des sites Web des associations de commerçants ; cependant, puisque c'est la première fois depuis plusieurs années que PME MTL alloue des fonds pour stimuler les secteurs commerciaux de Westmount, un financement supplémentaire de 23 000 \$ sera demandé à PME MTL pour un financement partiel de l'image de marque. Ni les associations ni la Ville ne disposent des fonds nécessaires pour la création de l'image de marque pour 2018, et l'image de marque doit être établie avant que la Ville ne commande la conception et la production des totems.

M<sup>e</sup> St-Jean présente le projet de règlement 1527, « *Règlement visant à modifier de nouveau le règlement 69 concernant les parcs* », faisant état de la liste détaillée des espaces verts, des parcs, des squares, des belvédères et des escaliers inclus dans la version révisée de l'annexe A du règlement 69.

- **Il est convenu** que la Ville taillera les haies autour de l'escalier de l'avenue Mount Pleasant afin de maintenir la pleine visibilité de ce secteur.

**POINTS À DISCUTER ET MESURES À PRENDRE**

**PARCS CANINS – MISE À JOUR**

Mme Elisa Gaetano, directrice du Service du génie, se joint à la réunion à 16 h 50.

La Ville a reçu le rapport du Groupe Solroc qui visait à déterminer si la poussière soulevée par les activités des chiens et le vent dans le parc King George constitue un danger pour la santé. Le rapport indique que lorsqu'il y a des pics de poussière sporadiques, la grande majorité du temps, le niveau de silice dans l'air est inférieur à la norme établie pour les travailleurs exposés à la silice à temps plein, à savoir 40 heures par semaine pendant des années. Par conséquent, le rapport conclut que le risque est minime.

Le rapport recommande que, afin de réduire autant que possible le niveau de poussière de silice, la Ville procède à l'essai d'un produit pour atténuer la poussière. Une application du produit dans le parc canin du parc King George coûte 4 710 \$, est facile à appliquer, est non toxique et peut donc être appliqué par le Service des travaux publics. Le produit est couramment utilisé lors d'événements équestres, dans lesquels un niveau de poussière considérable est produit et des investissements significatifs pour la santé des chevaux sont effectués. Ce produit n'a pas encore été utilisé dans un parc canin. Par conséquent, alors qu'une application devrait durer un an, il faudra peut-être l'appliquer plus fréquemment. Selon les résultats de cet essai qui durera jusqu'à l'été 2019, le niveau de poussière étant naturellement atténué par le temps pluvieux des prochains mois, la Ville

déterminera si ce produit sera appliqué dans les trois parcs canins, et dans l'affirmative, la fréquence à laquelle il sera appliqué.

La Ville devrait recevoir ce produit la semaine prochaine et il sera ensuite appliqué lorsque la température sera sèche, tel que requis.

La Ville publiera le rapport du Groupe Solroc sur son site Web, ainsi que le plan et l'horaire d'application du produit pour atténuer la poussière. L'Association des propriétaires de chiens de Westmount sera également informée.

### **MISES À JOUR DES PROJETS**

La directrice Gaetano informe le comité plénier de l'état d'avancement des projets d'infrastructure de la Ville. Elle souligne que la Ville est très en avance sur son échéancier par rapport à 2017. Plus précisément, les conduites d'eau potable de l'avenue Argyle, de l'avenue Kensington et de l'avenue Burton ont été réhabilitées. Le pavage et la reconstruction des trottoirs sur l'avenue Belmont et l'avenue Metcalfe ont été achevés. La reconstruction du trottoir sur l'avenue Burton a débuté et devrait être terminée à la mi-octobre. Les travaux sur l'avenue Roslyn, un grand projet, sont en avance sur l'échéancier. La réhabilitation des égouts sera achevée dans les prochaines semaines. Les travaux de remplacement des conduites d'eau potable de la rue Sherbrooke débuteront le 1<sup>er</sup> octobre, à la demande du Temple Emanu-El, en raison des grandes fêtes juives au courant du mois de septembre et avec l'accord de l'entrepreneur pour commencer les travaux à cette date sans imposer de pénalité. Tout au long de ces travaux, les employés de la Ville sur place supervisent les projets et traitent les problèmes dès qu'ils surviennent.

La Ville a également réussi à faire progresser rapidement plusieurs contrats de services professionnels, notamment l'évaluation de l'infrastructure du parc Westmount et l'analyse préliminaire de l'infrastructure de l'escalier de l'avenue Roslyn, ainsi que les appels d'offres pour la caractérisation environnementale des sols et pour l'arpentage des élévations pour les projets d'immobilisations 2019.

Lorsque les entrepreneurs réparent des dommages causés à l'aménagement paysager et aux allées, la Ville doit expliquer aux résidents que les travaux de réparation sont la responsabilité des entrepreneurs ayant causés ces dommages.

Mme Julie-Anne Cardella, directrice du Service de la bibliothèque et des événements communautaires, se joint à la réunion at 17 h 20.

- **Il est convenu** que la Ville fera connaître ses progrès susmentionnés et son efficacité dans la réalisation de ses projets d'infrastructure. Cela peut se faire avec une carte interactive sur le site Web de la Ville ainsi qu'avec des affiches d'information sur place.

- **Il est convenu** que le CCT établira une liste de critères pour lesquels les traverses de piétons surélevées ne conviennent pas, la construction de traverses de piétons surélevées étant une exigence générale lors de la reconstruction future de toutes les routes où ces critères ne sont pas remplis.

Mme Gaetano quitte la réunion à 17 h 33.

### **POLITIQUE DE SUBVENTIONS**

Depuis mars 2013, la Ville octroie des subventions pour soutenir les organismes de Westmount qui fournissent des services communautaires que la Ville ne fournit pas ou ne peut pas fournir d'une manière pratique et qui contribuent à la qualité de vie des résidents. Actuellement, le budget pour ces subventions est fixé à 125 500 \$, lequel est ajusté à chaque année en fonction de l'indice des prix à la consommation.

La directrice Cardella présente l'ébauche de la politique révisée proposée pour l'attribution de ces subventions, un produit de la politique existante de la Ville avec des éléments de politiques d'autres municipalités canadiennes en la matière.

Étant donné que Contactivité fournit actuellement les services les plus essentiels des organismes recevant des subventions avec ses programmes pour les aînés, les membres du comité plénier discutent de la possibilité de séparer la subvention de Contactivité de ce processus, pour les années à venir afin de plutôt créer un partenariat formel par lequel la Ville s'engage à verser un certain montant en échange de l'engagement de Contactivité à continuer d'offrir certains services à la communauté.

Mme Myriam St-Denis, chargée de projet – Aménagement urbain, se joint à la réunion à 17 h 40.

Les demandes de subvention seront évaluées selon des critères détaillés dans une grille d'évaluation, tel que le nombre de résidents qui participent et le pourcentage que représente ce nombre pour tous les participants, avec une note pour chaque critère. Chaque demande sera indépendamment évaluée par trois membres de l'administration et une moyenne des trois notes pour chaque demande sera établie. Le montant du financement pourrait alors être affecté en fonction de leur note moyenne.

M. Tom Flies, directeur du Service de l'aménagement urbain, se joint à la réunion à 17 h 45.

La grille d'évaluation étant plus spécifique que les principes de la politique, elle devra être modifiée au fil du temps. En conséquence, alors que le projet de politique sera soumis au Conseil pour adoption éventuelle lors de la séance ordinaire du 1<sup>er</sup> octobre, l'administration préparera la grille d'évaluation, qui sera ensuite adoptée ultérieurement en tant que document distinct.

La politique et la grille d'évaluation seront ensuite publiées sur le site Web de la Ville afin de s'assurer que tous les candidats potentiels sont informés des critères à satisfaire.

- **Il est convenu** que la conseillère Gallery, en sa qualité de commissaire à la bibliothèque, à la culture, aux sports et aux loisirs, rédigera une « chronique du conseiller » à publier dans le *Westmount Independent* décrivant la politique de subvention révisée.

La directrice Cardella quitte la réunion à 18 h 05.

### LIEUX DE CULTE

Le directeur Flies et Mme St-Denis informent le comité de l'état d'avancement du projet du Conseil du patrimoine local sur les 13 lieux de culte situés à Westmount, qui vise à promouvoir la survie à long terme de ces bâtiments au service de la communauté, notamment en identifiant la valeur patrimoniale de chaque lieu de culte et ses éléments caractéristiques et en permettant formellement les utilisations secondaires appropriées de chaque lieu de culte.

Les résidents sont tenus informés du projet au fur et à mesure de sa progression par divers moyens de communication. Initialement, la Ville a publié des informations sur son site Web et, en juillet, elle a publié un communiqué de presse expliquant les objectifs et la méthodologie du projet. À l'automne, un autre communiqué de presse sera publié pour informer les résidents des progrès du projet et une carte interactive sera ajoutée au site Web de la Ville, suivie des « déclarations de valeur » qui seront finalisées puis publiées à l'hiver. Les « déclarations de valeur » identifient la valeur patrimoniale de chaque lieu de culte et ses éléments caractéristiques. La Ville organisera également des rencontres / discussions publiques à l'automne, notamment une visite guidée des lieux de culte en collaboration avec l'Association historique de Westmount le 30 septembre et une conférence avec M. David Hanna, expert en patrimoine urbain, le 25 octobre. À la suite de la conférence, la Ville affichera sur son site Web une consultation en ligne visant à déterminer dans quelle mesure les résidents utilisent les lieux de culte, combien ils sont fréquentés pour des services religieux, combien ils sont utilisés pour d'autres activités et les autres activités pour lesquelles ils sont utilisés. Une carte postale sera distribuée aux résidents pour les informer de la consultation en ligne et les inviter à y participer.

- **Il est convenu** que la carte postale informant les résidents de la consultation en ligne ne comporterait aucun symbole de lieu de culte afin d'éviter d'offenser des résidents qui pourraient penser que leur lieu de culte n'est pas représenté.
- **Il est convenu** que l'église Saint-Stephen, ayant déjà été vendue à un promoteur, ne figurera pas sur la liste des lieux de culte lors de la consultation en ligne.

Les membres du comité plénier discutent de la nécessité d'un nouveau CPE, notant que l'église Westmount Park espérait obtenir la permission du gouvernement provincial pour en ouvrir un. La Ville a exprimé le besoin d'un nouveau CPE à M. Jacques Chagnon, député de Westmount – Saint-Louis, et au ministère de la Famille.

Des points confidentiels font l'objet de discussions.

Le directeur Flies et Mme St-Denis quittent la réunion à 17 h 50.

## ORDRE DU JOUR DU COMITÉ PLÉNIER DU CONSEIL (suite)

### Points à l'ordre du jour du Conseil à discuter à la réunion du Comité plénier

Des points confidentiels font l'objet de discussions.

Les membres du comité plénier discutent de la recommandation afin de rejeter une demande de permis de construction sous le point 23, « Aménagement urbain - Rejet d'une demande de permis de construction ».

Les membres du comité plénier discutent de la nécessité de mettre les soumissions en contexte en fournissant aux membres du Conseil des chiffres comparatifs pour les soumissions recommandées pour approbation, en démontrant le montant budgétisé pour ce contrat par rapport aux soumissions reçues.

- **Il est convenu** que, dans la mesure du possible, les chiffres comparatifs seront inclus avec les soumissions recommandées pour approbation, démontrant ainsi le montant budgétisé pour ce contrat par rapport aux soumissions reçues.

## POINTS À DISCUTER ET MESURES À PRENDRE (suite)

### QUESTIONS RELATIVES AU CP ET AUX CHEMINS DE FER AMT

Auparavant, un comité consultatif sur les trains existait séparément de la Ville, en tant que groupe de résidents effectuant des propositions au CP et à l'AMT, lesquelles étaient établies lors de réunions auxquelles les membres du Conseil étaient invités. Il s'agissait essentiellement d'un groupe de pression pour des questions qui n'étaient pas de la compétence de la municipalité.

Il est important que la Ville joue un rôle actif et exerce une pression sur les gouvernements provincial et fédéral sur des questions qui préoccupent les résidents, dans la mesure où ses actions sont efficaces. À cet égard, des discussions sur la manière de gérer les problèmes résultant de la présence de voies ferrées dans un quartier résidentiel, entre des membres du Conseil et des représentants du CP et de l'AMT et la réponse proactive de ces représentants, ont été concluantes.

- **Il est convenu** que la Ville continuera d'exercer une pression sur le CP et l'AMT quant à leur gestion des problèmes liés aux voies ferrées traversant un quartier résidentiel. Le DG communiquera prochainement avec le CP afin de planifier une rencontre entre leurs représentants, la mairesse et la conseillère Kez, au cours de laquelle la Ville soulignera l'importance de réparer et d'entretenir la clôture le long des voies.

### POINT PERMANENT : MTQ / TURCOT – MISE À JOUR

Les membres du comité plénier discutent des préoccupations soulevées lors de la précédente réunion de bon voisinage ainsi que de la question des vibrations et de la poussière provenant des travaux effectués pendant la fin de semaine de la fête du Travail.

**AFFAIRES NOUVELLES : HORAIRE DE LA PISCINE**

Comme le personnel de la piscine est composé d'étudiants qui sont retournés à l'école pour l'année scolaire, malgré la chaleur actuelle, la piscine ne peut être ouverte que pendant des heures très limitées. Précisément, elle était ouverte ce matin de 7 h à 9 h et sera ouverte à nouveau durant ces mêmes heures le jeudi et le vendredi. La piscine sera idéalement ouverte le samedi et le dimanche de 11 h à 19 h si suffisamment de sauveteurs sont disponibles.

**AFFAIRES NOUVELLES : EFFET D'ÎLOT DE CHALEUR URBAIN**

Les membres du comité plénier discutent des manières de réduire l'effet d'îlot de chaleur urbain dans le contexte actuel de lobbying du gouvernement du Québec pour adopter une approche plus proactive dans ce domaine.

**AFFAIRES NOUVELLES : RAPPORT D'AGIL**

La Ville a reçu le rapport final d'AGIL plus tôt dans la journée. Il sera présenté au comité plénier lors de sa prochaine réunion et sera ensuite publié sur le site Web de la Ville dans son intégralité, accompagné d'une introduction explicative.

**ABSENCES**

Les membres du conseil sont invités à soumettre leurs feuilles d'absence à la greffière adjointe.

La réunion est ajournée à 19 h 20.

---

Jeff J. Shamie  
Maire suppléant

---

M<sup>e</sup> Martin St-Jean  
Directeur des Services juridiques et greffier  
de la ville